

L'an deux mil dix sept, le jeudi 23 février, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence d'Alain ROCHE, Maire

Absent : Gilles GAYET

Secrétaire de séance : Gérard LEMAIRE

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

### **Délibération pour dotation de solidarité :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune peut bénéficier du dispositif de solidarité du département au taux de 50 % sur une dépense plancher de 3 000 € HT et une dépense plafond de 10 000 € HT. Il propose que la commune effectue la réfection de deux voies communales. Il présente l'estimation de l'entreprise COLAS :

impasse du Moulin Jeandoing	13 768 €
voie communale n° 63 La Forêt	14 537 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la proposition de Monsieur le Maire
- approuve le plan de financement suivant : 5 000 € de subvention du Département, le solde prélevé sur les ressources propres
- sollicite la subvention du Département au titre du dispositif de solidarité
- décide que priorité sera donnée à la voirie de la forêt
- s'engage à inscrire la dépense au budget primitif 2017.

### **Délibération pour paiement solde mission FY INGENIERIE travaux salle :**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une facture de solde de mission de la société FY INGENIERIE est parvenue au début du mois pour les travaux d'extension de la salle des fêtes.

Après vérification, il reste bien une somme de 126 € TTC à payer pour la mission BET STRUCTURE. Monsieur le Maire propose donc de payer cette somme en investissement sur le programme extension salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire et s'engage à inscrire cette somme au budget primitif 2017.

### **Délibération acceptation chèque Groupama pour remboursement bris de glace tracteur :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une vitre du tracteur avait été cassée l'été dernier lors du fauchage des accotements. La réparation a été effectuée et déclaration à l'assurance faite. Groupama a fait parvenir une chèque de remboursement de 479€90.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce remboursement et mandate Monsieur le Maire pour effectuer le titre d'encaissement.

### **Questions diverses :**

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une visite de l'ancienne Poste a été effectuée cet après-midi par l'agence immobilière Cussinnet de Chantelle. Le conseil municipal décide de mandater Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires au cas où une vente se présenterait.

- Le conseil municipal décide de renouveler la campagne de lutte contre les chardons pour 2017.
- Monsieur Mocci fait part de la demande de Monsieur Simon concernant l'abattage de 4 sapins et divers travaux d'élagage au camping municipal. Ces travaux sont d'ores et déjà prévus par l'employé communal dès que possible avec un ou deux membres du Conseil pour l'aider.
- Information est donnée concernant l'état d'avancement de l'étude contrat de bourg. Des relevés doivent encore être effectués en nappe haute pour le diagnostic assainissement. Ceux-ci devraient être posés prochainement. Lorsque l'étude du réseaux de collecte sera terminée, il sera possible de reprendre l'étude d'aménagement de bourg avec enquête publique avant fin 2017.

Alain ROCHE	
Georges ROBIN	
Nicolas THEVENIN	
Ludovic RAMIN	
Philippe LACOUR	
Catherine LAMY	
Gérard LEMAIRE	
Alfred MOCCI	
Annie TARANTOLA	